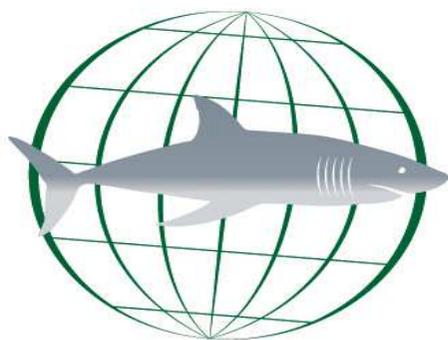


La sécurité des supports d'informations

présenté par Alexis Malard



D³
sécurité

Destruction de Documents
à Domicile & Recyclage



27 MARS 2012 - AÉROPORT PARIS - LE BOURGET
MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Forum européen sur la sûreté et la sécurité
dans les grandes infrastructures et les sites économiques

2ème édition

sommaire

1. Introduction
2. Evaluation des menaces
3. Les méthodes de protection
4. Les moyens de destruction

Introduction

Évolution du monde de l'information, des supports d'informations, et du transfert des données :

On a commencé par graver, pour évoluer vers l'écriture et son support : le papier... le support d'informations était né.

On a continué en se faisant des signaux de fumée pour évoluer vers le téléphone, le fax et internet.

L'informatique un maximum d'info dans un minimum de place : disquette, CD (tous types), bandes magnétiques, carte flash, clé USB, et disques durs... et encore et toujours le papier.

L'information ne circule plus que physiquement, mais virtuellement, or une bonne information a toujours **le bon** destinataire. Il est de notre devoir de protéger nos données, afin qu'elles ne soient pas utilisées à des fins frauduleuses.

La protection est gérée pour les supports d'informations vivants, mais que fait-on de ces supports en fin de vie ?

Evaluation des menaces

Espoir raisonnable: tout agresseur qui a l'occasion, la motivation et la capacité d'effectuer une tentative de recouvrement et qui croit que la valeur présumée des données justifie le temps et les coûts associés à une telle opération.

Quel est le coût du risque ?

Le but est de cerner auprès de chaque utilisateur (ou service) le niveau de sécurité requis selon le type d'information, le secteur d'activité, le service, la volatilité de l'information et le risque.

Les supports

Supports papiers

Supports magnétiques SM (disques durs, disquettes, bandes).

Supports à semi-conducteurs Ssc (assistants numériques personnels, dispositifs de stockage amovibles flash USB...)

Supports optiques SO (CD/ DVD-RW)

Pourquoi détruire ? Que détruire ?

**Préserver son image, préserver ses collaborateurs, préserver ses marges,
préserver ses clients,**

C'est la prise de conscience, très médiatisée, de la sécurité individuelle et/ou des entreprises (CNIL prend de plus en plus de pouvoir) sans omettre l'impact de la gestion de l'environnement, grâce au recyclage.

Les entreprises se protègent EN AMONT, pour des millions, protègent leurs locaux, gèrent les mouvements en internes, gèrent la sécurité du système informatique, pour éviter toutes intrusions par le biais de nos nouveaux moyens de communications, en oubliant que nous utilisons ou imprimons depuis ces innovations informatiques 3 fois plus de papier.

Que la naissance de la numérisation fait en sorte que vous archiviez deux fois.
Que le cloud vous fera imprimer plus pour avoir une trace chez vous.

Juridiquement

La destruction des données confidentielles : une responsabilité majeure pour les entreprises

Soit pénalement en ce qui concerne les obligations légales qui ont trait à toutes les données à caractère personnel,

Soit stratégiquement face à un risque de plus en plus élevé d'espionnage économique, financier ou juridique,

Soit moralement quand on connaît les désagréments sans limite d'une **usurpation d'identité**.

Les quelques règles et lois

- **LA DIRECTIVE EUROPEENNE 95/46/CE**
Art 6 que ce soit sur papier ou supports informatiques, la conservation de données à caractère personnel ne doit pas dépasser la durée nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées.
- **CODE PENAL article 226-20**
Le fait de conserver des données à caractère personnel au-delà de la durée prévue par la loi ou le règlement, ou par la déclaration préalable adressée à la CNIL.
Cela relève du **DROIT PENAL** et les risques sont lourds pour l'entreprise et ses dirigeants, quand par négligence ou imprudence, on retrouve des listings à la poubelle :
- **Jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende**
- **Les plaintes pour USURPATION D'IDENTITE ont été multipliées par 5 en 2 ans et sont passées de 45 000 à 210 000 (plus que les vols de voitures), avec encore des progressions de 50 % par an.**
Selon une étude du CREDOC (2008), 75% des entreprises testées estiment être à l'abri de vol d'information, mais 67 % de ces entreprises avaient des documents confidentiels dans leurs poubelles.
- **Le vol d'information et l'usurpation d'identité ne sont pas encore reconnus en droit français, l'action en justice existe que si l'usage des informations relève du pénal ou du civil.**

Que deviennent les informations quotidiennes ?

Les dossiers, les stratégies, les offres clients, les budgets, les marges, les projets, les factures, les business plan, les plans marketing, les dossiers de recherches et développement, les fiches de salaires, les documents de mutuelle, assurances, les informations clients, les informations fournisseurs ?

Quelle protection utiliser en AVAL pour les informations stockées et/ou imprimées ?

Ne vaut-il pas mieux prévenir le risque, plutôt que de le subir.

La gestion de la confidentialité des documents imprimés quotidiennement (que l'on parle de devis, plan marketing, pré budget, business plan...).

En effet ceux-ci sont tous les jours jetés à la poubelle, à la merci d'intéressés extérieurs (concurrents, sous traitants, presse, administrations...), malgré une forte sensibilité à la gestion d'une intrusion soit informatique (anti-Spam, anti virus, anti....) soit humaine (scan card, portillons automatiques, biométrie...).

Permettre aux collaborateurs de trier leurs documents confidentiels afin de les déposer dans un mobilier sécurisé. Nous réaliserons ensuite les prestations de manutention, de destruction sur place avec le camion broyeur, ainsi que le recyclage des documents.

Les méthodes de protections

Ecrasement : (effacement des données) le risque reste important tout individu peut retrouver des données...

Nettoyage : risque faible, on peut raisonnablement pas espérer recouvrer des données, sauf l'erreur humaine et sinon, avoir des moyens spécifiques (laboratoire).

Déchetage physique ou incinération : moyens surs

Les moyens de sécurisation

- 1. Le chiffrement :** mise en place de code (le niveau de sécurité dépend du niveau de protection de votre fournisseur: schéma de protection cryptographique, la gestion de la clé).
- 2. La réécriture :** méthode qui consiste à remplacer toute la mémoire par un langage binaire de 1 et/ou 0 et/ou aléatoire.
- 3. La démagnétisation :** application d'une force magnétique sur le support, supérieure à la rémanence réelle du support.
- 4. La déformation physique :** rendre de plus en plus difficile la lecture sans un équipement spécifique. Attention à bien déformer chaque plateaux.

Les moyens de destruction

5. **Le déchiquetage et la désintégration :** broyage des supports en morceaux identiques et uniformes ou en pièces de tailles et de formats aléatoires.
6. **Meulage et broyage:** principalement utilisé pour les CD ou DVD en destruction de la zone d'impression (possibilité de recycler les CD), ou en pilonnage (casse).
7. **Incinération :** moyens surs mais pas écologique.
8. **Moletage:** déformation physique pour CD.

applicabilité

Chiffrement : SM/Ssc/SO, risque important

Réécriture : SM/Ssc/SO, très peu de risque

Démagnétisation : SM, évolue sans cesse

Déformation physique : SM/Ssc/SO, risque tangibles

Déchiquetage et désintégration : papier, SM/Ssc/SO, moyens surs

Incinération : papier, SM/Ssc/SO, moyens surs

Meulage, broyage : papier, SM/Ssc/SO, risque faible écologique

Moutage : SO, risque faible

Selon les niveaux de sécurité, il est possible, voire conseillé d'utiliser des moyens associés (réécriture + destruction).

Les moyens de destruction pour le papier

Le papier avec une politique de recyclage est trié à la source, pour être traité avec les moyens suivants :

- La corbeille de bureau, puis un bac, ouvert à tous.
- les bacs à roues sécurisés pour être détruit in fine.
- les broyeurs de bureau.

Traités par :

- les recycleurs
- les archiveurs
- les déménageurs

Et enfin LA solution de destruction à la source :

La destruction à la source

La désintégration est le moyen le plus économique, le plus efficace, et réalisé chez vous, il est le plus sécurisé.

Il permet sans se poser de question de détruire la totalité des supports d'informations.

Le support d'information, informatique, n'est pas une fin en soit, sans avoir impérativement considéré la fin de la chaîne de l'information : l'impression sur papiers. Trop souvent jetés à la corbeille à papier ouverte, avant d'être collectés par une société de ménage pour enfin partir chez un trieur de déchets, qui les enverra chez un recycleur.

Faites détruire chez vous

Faites détruire chez vous : Votre politique interne sera la notre !

Laissons les collaborateurs se concentrer sur leur activité, laissons leur les tâches du développement de leur structure ou de leur service, en évitant de risquer de perdre un marché, un collaborateur, ou de gérer une crise...

La prestation de D³ Sécurité repose sur son outil principal : un broyeur industriel mobile pour réaliser la prestation de destruction chez vous, de tous les supports d'informations sensibles confiés par nos entreprises clientes : papier, disques durs, bandes magnétiques...

Soit de façon récurrente avec la fourniture d'un mobilier sécurisé pour stocker et broyer de façon régulière les données sensibles traitées par l'entreprise

Soit de façon ponctuelle avec une prestation de désarchivage.

ÉLIMINEZ LE MAILLON FAIBLE DE VOTRE SÉCURITÉ...

D³ sécurité vous apporte la solution !

La prestation de D³ Sécurité repose sur son outil principal : un broyeur industriel mobile pour réaliser la prestation de destruction chez vous, de tous les supports d'informations sensibles confiés par nos entreprises clientes : papier, disques durs, bandes magnétiques...

Soit de façon récurrente avec la fourniture d'un mobilier sécurisé pour stocker et broyer de façon régulière les données sensibles traitées par l'entreprise

Soit de façon ponctuelle avec une prestation de désarchivage.

Vous jetez, nous collectons, broyons et recyclons



Solution simple

destruction à chaque

Solution efficace

heures : **un gain de**

Solution économe

Solution sécurisée

Solution citoyenne
coupe

Vos collaborateurs jettent les supports d'informations sensibles dans nos cubes de sécurité, que nous **collectons, détruisons et recyclons**. Remise d'un certificat de opération.

Le personnel se concentre sur ses tâches. Nous broyons en 2 mn là où il vous faudrait 15 **productivité**.

un unique intervenant pour votre sécurité et la gestion des déchets.

Un service totalement sécurisé, réalisé sous votre contrôle.

Le recyclage de 2 cubes (100 kg) coïncide à la d'un arbre.

Le camion



Le camion est un châssis Renault, de catégorie 19 tonnes, équipé d'un broyeur industriel de marque Axo Shredders (Nouvelle Zélande) pouvant broyer jusqu'à 2,4 tonnes en une heure, grâce à une technologie nouvelle de couteaux.

Le camion mesure 10 mètres de long, 2,5 mètres de large et 3,85 mètres de haut, qu'il faut considérer selon les sites pour y accéder.

Nous intervenons à quai (à l'aide d'un hayon élévateur), au pied des immeubles ou dans la cour et parking des entreprises clientes.

Outil totalement autonome, pouvant réaliser la destruction de 10 tonnes de documents en une journée normale et légale de travail, avec la capacité de stocker jusqu'à 5 tonnes de particules dans le camion.

La benne



La benne de 5 tonnes est équipée d'une vis sans fin qui permet, pour encore plus de sécurité, de mélanger les documents broyés entre eux.

Nous vidons les 5 tonnes en 15 minutes grâce à tapis roulant d'évacuation.

Notre outil produit 84 décibels en marche, ou lors de la prestation, pour 87 décibels légalement autorisés, équivalent à un camion poubelle classique.

Pour permettre un suivi de la prestation par le client, le SAS du broyeur est équipé de grille métallique, qui évite toute intrusion, ou une chute de documents du camion pendant la destruction.

Indépendamment des contraintes de traitements, de suivis, et d'inventaires, le conditionnement des supports à détruire peut être en vrac (en sac), en carton mis sur palette filmée ou chariot filmé (pour une collecte simplifiée, un inventaire simple et une meilleure comptabilisation).

Le broyeur



Le broyeur est équipé de couteaux de 12 mm, qui selon les normes EN 15713 : 2009 est un déchiquetage de classe 4.

Le déchiquetage fournit des particules de 10 mm² à des particules de 2000 mm², non uniformes. Le papier n'est pas coupé mais déchiré, avant d'être compacté et mélangé dans notre benne de capacité de 5 tonnes.

Le technicien de service



Le technicien de service en uniforme (reconnaissable au sein des bureaux) réalise quotidiennement la prestation. Sa fonction consiste à se déplacer avec le camion chez les clients, collecter les documents (selon les accords entre les parties), détruire sur site les supports qui lui sont confiés, et enfin déposer les particules chez notre recycleur à des fins de traitement pour être recyclés.

Le technicien est enquêté, ne fait l'objet d'aucune condamnation de niveau 3. Travaillant chez nos clients pour détruire leurs documents sensibles, nous avons un accord contractuel de confidentialité.

La collecte



La collecte sera réalisée par vos soins, dans la mesure où la sécurité de vos locaux ne nous permet pas d'y pénétrer, ou par nous, au sein des étages si besoin est.

La manutention peut ne consister qu'à la mise à disposition des disques durs, ou documents.

Notre camion se positionnera au plus près des lieux de stockage sur palette ou chariot (roll...), la collecte est minime entre la salle de dépôt et le camion.

Gestion et traitement



Tous les documents détruits sont traités à des fins de recyclage, par le biais des sociétés CDIF et SITA, avec qui nous avons un contrat de traitement.

Nous vous remettons un certificat environnemental une fois par an, pour vous permettre de faire valoir votre implication citoyenne.

Nous intervenons sur site, pour vous permettre de vérifier et contrôler le bon déroulement de la prestation, conformément à nos conditions générales de ventes, conformément à votre besoin de sécurité, ainsi que votre fonctionnement.

Nous ne sous-traitons aucune de nos prestations, la qualité de notre service étant inégalée à ce jour, les performances des camions sur le territoire ne correspondent pas à notre service.

Le cube

la solution de collecte sécurisée à la source

Type de tri :

CUBE SECURISE POUR PAPIER CONFIDENTIEL

Le cube récupérateur de vos documents confidentiels, est une innovation au sein du bureau, par son design réussi qui s'intègre parfaitement dans les locaux.

Une fente de non retour, suffisamment large pour y glisser l'équivalent d'un bottin, mais impossible à extraire.

Un sac de 140 litres (ou 50 kg) en nylon avec un clip de sécurité pour son transport contre son déversement, entre vos locaux et le camion.

Une double poignée pour garantir la totale évacuation des papiers.

Dimensions :

H : 90cm, P : 50 cm, L : 50 cm, poids 20 kg.

Matière : mélaminé collé.



4700 eucalyptus plantés à Madagascar



En 2012 Nos clients ont permis à D³ sécurité de produire un volume de pâte à papier équivalent à 4691 arbres, grâce à notre prestation de sécurité et de recyclage.

Nous plantons cette année 1800 nouveaux arbres.

Votre fidélité nous a encouragé à participer à la reforestation de Madagascar. Cette île a perdu plus de 80 % de sa forêt du à sa politique de culture sur brulis.

Ces arbres arriveront à leur taille adulte dans 7 ans. Nous avons planté différentes essences d'eucalyptus et plus particulièrement la « Citriodora » dont on extrait l'essence. Un anti-moustique qui a beaucoup d'importance sur cette île où le paludisme reste un fléau.